

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

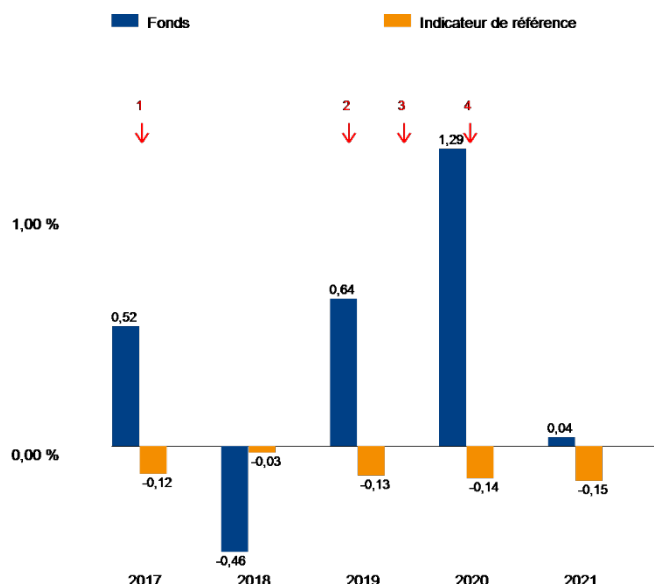
Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée (non acquis à l'OPCVM)	Néant
Frais de sortie (acquis à l'OPCVM)	0,10 % pendant la période de commercialisation Exonération au-delà et jusqu'à l'échéance du Fonds
Les frais d'entrée et de sortie mentionnés sont en maximum. Dans certains cas l'investisseur pourra payer moins cher, il peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi et que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants ¹	0,12%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Frais courants ¹ : ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'information sur les frais veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.ofi-am.fr

Performances passées



Indicateur de référence : €STER + 0,415%

Jusqu'au 16/04/2020, l'indicateur de référence était EONIA Capitalisé + 0.33%

Les commissions d'entrée éventuellement prélevées ne sont pas prises en compte dans le calcul des performances.

Les frais courants ainsi que la commission de surperformance sont pris en compte dans le calcul des performances.

Cet OPCVM a été créé le 9 décembre 2016 - Devise utilisée pour les calculs : EUR

Changements significatifs au cours des 5 dernières années :

- 12/04/2017 : Modification de l'objectif de gestion, du profil rendement/risque et de la stratégie de gestion via la couverture systématique du risque de taux – Modification de la sensibilité taux.
- 08/03/2019 : il a été décidé de porter l'échéance du Fonds au 31 décembre 2021 entraînant la modification de la politique d'investissement, du profil rendement/risque, des frais de gestion des parts I, augmentation des commissions de rachat acquises à l'OPCVM, l'ouverture d'une nouvelle période de souscription et un changement de dénomination au profit d'OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2021 et de ses parts.
- 06/09/2019 : prolongation de la période de souscription jusqu'au 06/12/2019.
- 17/04/2020 : il a été décidé de porter l'échéance du Fonds au 31 décembre 2023 entraînant la modification de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement en allongeant la maturité des titres en portefeuille et intégrant d'une dimension ISR, la modification du profil rendement/risque et le changement d'indicateur de référence au profit de l'€STER au lieu et place de l'EONIA, l'évolution de la sensibilité crédit qui sera désormais comprise entre 0 et 3.5, ouverture d'une nouvelle période de souscription entraînant augmentation des commissions de rachat acquises à l'OPCVM et un changement de dénomination au profit d'OFI RS EURO INVESTMENT GRADE 2023 et de ses parts.

A compter du 02/03/2021, le prospectus est conforme à la réglementation SFDR.

A compter du 01/05/2021, la Société de Gestion a décidé de proroger une première fois la période de souscription pour six mois supplémentaires pour une période allant du 1er mai 2021 au 31 octobre 2021.

A compter du 27/10/2021, la Société de Gestion a décidé de proroger une seconde et dernière fois la période de souscription pour six mois supplémentaires pour une période allant du 1er novembre 2021 au 30 avril 2022.

Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : **SOCIETE GENERALE**

Des informations complémentaires (valeur de la part, prospectus, rapports annuels) peuvent être obtenues gratuitement :

- sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion **OFI ASSET MANAGEMENT**, société de gestion agréée par Commission des Opérations de bourse le 15/07/1992 sous le n° GP 92-12 à l'adresse suivante : **OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS**
- à l'adresse mail suivante : **contact@ofi-am.fr**. Vous pouvez également contacter notre **Direction Commerciale au 01 40 68 12 94**

Ces informations sont disponibles dans les langues suivantes : Français

Le régime fiscal des revenus et des plus-values de l'OPCVM est fonction de la situation particulière de l'investisseur et de son pays de résidence fiscale. Il est préférable de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

La responsabilité de la Société de Gestion OFI ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

D'autres informations sur la Société de Gestion et ses OPCVM sont disponibles à l'adresse suivante : **www.ofi-am.fr**. La Société de Gestion transmettra périodiquement aux porteurs de parts du Fonds ayant le statut de mutuelle, ainsi qu'à tout autre porteur qui en fera la demande, des informations et des états destinés à satisfaire au mieux les exigences actuelles et futures de la réglementation assurantielles, dans le respect des règles de bonne conduite prévues par la réglementation.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société OFI ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **02/05/2022**

Les informations relatives aux autres parts du Fonds sont également disponibles sur simple demande (cf. modalités ci-dessus)